

## PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



## **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/06/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S006C169

(9) RAISON SOCIALE: SAS AUTO BILAN SLV

(3) COORDONNÉES: 55 RUE CLAUDE BERNARD

ZI SECTEUR C7

06700 SAINT LAURENT DU VAR

Tél: 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 006C1158

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

09/07/2021

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation

30/06/2015

DS-367-XX (F)
Marque

Désignation commerciale

RENAULT

CAPTUR

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF12RFL1H52120659

(5) Catégorie internationale

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVP382C784

GO

Document(s) précenté(s)

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

02/04/2025 25034735

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD

Défaillances mineures :

0.3.1.b.1. PLAQUE CONSTRUCTEUR: Numéro incomplet, illisible ou ne

correspondant pas aux documents du véhicule

3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux AR

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation

horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

8.2.22.c.1. OPACITÉ: Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif

antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 01/07/2019 : 45395 km / 09/07/2021 : 64875 km / 21/08/2023 : 85362 km



## (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

102740

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE

G D G

Ripage (-8 à +8 m/km) : -6.1 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 17 % 4 %

Forces verticales: 832 daN 497 daN

Frein de service

Forces de freinage: 320 daN 296 daN 171 daN 168 daN

Déséquilibre (<20%): 8 % 2 %
Forces de freinage (efficacité): 320 daN 296 daN 171 daN 168 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 71 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-1.2 % -1.3 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :-4.0 % -4.0 %



D